

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2611 Société : Royal Air Maroc

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BEKKALI ALHMEJ

Date de naissance : 1858

Adresse : 3, Rue Hafid El Maliki Casablanca

Tél. : 0661427832 Total des frais engagés : 1400 + 411,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. My Abdellah BOUKILI
PSYCHIATRE - PSYCHOLOGE - PEUTE
17 Rue Mahmoud Tinchir R.D.C
Résidence Rawafid 2. Quartier Gauthier
Casablanca - 05 22 26 99 06

Date de consultation : 01 OCT 2021 SEP 2021

Nom et prénom du malade : REKKALI Ahmed Age : 1958

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Prothète dentaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 20/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20 SEP. 2021	CV 241		600,00	MY AL HADID DENTAL CLINIC Dr. Mahmoud Timcur Bouafid 2 Quartier Gaufré Casablanca - 05 22 26 99 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Mme LEBBAR YOUSSEF Bd Brahim Roudani Vers MY Youssef Bd Brahim Roudani Vers MY Youssef tel : 05 22 27 23 86 / 05 22 77 77	20.9.21	444.10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'...

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental				

Docteur My Abdelhafid BOUKILI

الدكتور. عبد الحفيظ بوكيلى

Psychiatrie - Psychothérapie

Ancien Interne des Hôpitaux Psychiatriques de Paris
Certificat d'Etudes Spéciales
Paris VI 1982

طبيب ومعالج نفسي

طبيب سابق في المستشفيات المختصة بباريس

حاائز على شهادة الاختصاص بكلية باريس VI 1982

Casablanca, le 20 SEP. 2021 الدار البيضاء، في

M. BEKKALI Ahmed

240.00

SEROLEX 10 mg

1 gél le matin

85.10

SOLIAN 50 mg

1 gél le soir

34.70

ZE LAR 67 mg

1/4 de gél

51.30

LUDIONIL 25 mg

1 gél le soir

X 1 mois

411.10

Maphar
Bd Alkemia N° 6, QL,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Seroplex 10mg cp sec b/3
P.P.V. : 240,00 DH
6 118001 184989

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebââ Casablanca
SOLIAN 50mg cp. B/30
P.P.V. : 85,10 DH
6 118000 061458

PHARMACIE
M. LEBBAB
26, Bd Brahim Rouda
Maârif - Casablanca
Tél : 05 22 27 23 86 / 05 22 27 23 88
PPV: 340H70
PER: 06/24
LOT: K1624

LOT: 0085
EXP: MAR 2026
PPV: 51,30 DH

Dr. My Abdelhafid BOUKILI
PSYCHIATRE - PSYCHOTHERAPEUTE
17, Rue Mahmoud Timour - R.D.C
Résidence Rawafid 2, Quartier Gauthier
Casablanca - 05 22 26 99 06